

Nature de l'emploi : Professeure ou professeur des universités (PR)

Discipline : Droit privé et sciences criminelles (Section CNU 01)

Article de recrutement : 51

Etat du poste : Vacant

Profil du poste : Théorie(s) et pratique(s) du droit répressif

Prise de fonctions du poste : 1^{er} novembre 2026

PROFIL GÉNÉRAL DU POSTE

L'École de droit recrute un ou une professeure des universités (CNU section 01), avec une spécialisation en Théorie(s) et pratique(s) du droit répressif. Le recrutement s'inscrit dans le cadre de la procédure de l'article 51 - Décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le poste est destiné à un(e) candidat(e) apte à enseigner et à poursuivre des recherches d'excellence dans le champ du droit répressif (droit pénal, droit de la procédure pénale et/ou, du droit de la peine et politique carcérale) et/ou du droit répressif, d'un point de vue à la fois théorique et pratique. De forte renommée, il est aussi attendu qu'il/elle fasse preuve d'une maîtrise des aspects comparatistes, internationaux et pluridisciplinaires de ces matières ainsi que d'une ouverture aux une perspectives critiques.

The post is intended for a candidate capable of teaching and conducting research of the highest standard in the field of criminal law (criminal law, criminal procedure and/or sentencing law and prison policy) and/or criminal law, from both a theoretical and practical perspective. As a highly regarded scholar, the successful candidate is also expected to demonstrate a command of the comparative, international and multidisciplinary aspects of these subjects, as well as an openness to critical perspectives.

FONCTIONS

Recherche

Le/La candidat(e) retenu(e) conduira son programme de recherche au sein de l'École de droit. Il/Elle le développera en s'intégrant dans les réseaux de recherche à l'échelon national et international, en participant activement aux manifestations collectives de l'École de droit (séminaires, encadrement des doctorant(e)s, collaborations diverses, etc.), et en contribuant aux activités éditoriales de sa discipline.

La personne recrutée sur ce poste devra apporter une contribution de premier ordre à l'étude des fondements et des enjeux contemporains, tant théoriques que pratiques, du droit répressif largement entendu dans un monde en proie à des changements et des crises inédites. Dotée d'une solide culture juridique générale lui assurant une excellente maîtrise de la technique juridique, elle devra faire preuve d'une aptitude à appréhender les grandes problématiques politiques, économiques, sociales contemporaines. A cet égard, elle pourra avoir publié dans des domaines et sur des sujets tels que la criminalité organisée, le terrorisme, le droit pénal des affaires, le droit pénal de l'environnement, le droit pénal international et européen, la délinquance digitale et la cybercriminalité, le droit disciplinaire, le droit pénal de l'ennemi, la théorie ou la philosophie du droit pénal, la criminologie, la politique carcérale, les nouvelles formes de la gouvernance répressive, qu'elle soit pénale ou administrative, et, plus largement, du contrôle des conduites, les approches critiques et interdisciplinaires de ces phénomènes.

Elle devra avoir fait la preuve d'une capacité à articuler de manière originale les savoirs juridiques et une pluralité de méthodes intégrant les apports des sciences sociales et des humanités.

Le/La candidat(e) devra avoir une expérience significative de l'organisation de manifestations académiques de dimension internationale, ainsi que de la recherche de financements.

Enseignement

Le service d'enseignement annuel de 128 heures équivalent cours magistral (CM) pouvant se répartir en trois cours magistraux de 24h et 56h CM de services pédagogiques complémentaires aux trois niveaux d'enseignement offerts par Sciences Po : son programme de collège, ses masters (dans les écoles professionnelles de Sciences Po) et son École de la recherche. Un des enseignements au moins est effectué en premier cycle sur l'un des campus régionaux du Collège universitaire de Sciences Po (Reims, Le Havre, Dijon, Nancy, Poitiers, Menton).

Il est attendu des candidat(e)s qu'ils/elles s'investissent dans les formations préparant aux concours de l'Ecole nationale de la magistrature et de commissaire de police.

Les candidat(e)s devront témoigner de leur capacité à assurer des enseignements, élémentaires et approfondis, sur les sujets touchant, en France et à l'étranger, au niveau national et au niveau international, aussi bien au droit pénal et à la procédure pénale qu'au droit de la peine et au droit répressif, dans leurs versants traditionnellement présentés comme « privés » ou « publics », ainsi que de leur volonté de contribuer à l'encadrement des thèses de doctorat. Ils devront apporter la preuve, outre d'une solide expérience en matière d'enseignement devant des publics variés et dans une pluralité de systèmes universitaires, de leur appétence pour la transmission et l'innovation pédagogiques.

Les candidat(e)s auront vocation à enseigner en français et/ou en anglais.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

L'enregistrement des candidatures et le dépôt des pièces se font exclusivement sur l'application ODYSSEE du **10 juillet 2026, à 10 heures (heure de Paris) au 31 août 2026, à 16 heures (heure de Paris)**, accessible à partir du lien ci-après :

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_enseignants_chercheurs_Odyssee.htm

La procédure de candidature est entièrement dématérialisée : aucun dossier papier ne sera accepté.

Aucune pièce complémentaire ne pourra être acceptée après la clôture du dépôt des dossiers de candidatures fixée au **31 août 2026 à 16 heures (heure de Paris)**.

Les dossiers incomplets ne seront pas considérés.

La liste des pièces obligatoires à fournir, selon la situation des candidats, est définie par l'arrêté du 6 février 2023 modifié relatif aux modalités générales des opérations de mutation. Le dossier de candidature devra obligatoirement contenir les pièces complètes et lisibles ci-après :

- **Pièce d'identité recto/verso avec photographie ;**
- **Attestation d'activité ou exeat délivrée par le chef d'établissement** dont relève le candidat permettant d'établir sa qualité de professeur des universités et l'exercice de fonctions en position d'activité depuis trois ans à la date de clôture du dépôt des inscriptions, ou, à défaut, l'accord du chef d'établissement prévu à l'article 51 du décret du 6 juin 1984 si la condition de durée n'est pas remplie ;

- **Curriculum vitae/présentation analytique** présentant les travaux, articles, réalisations et activités en lien avec le profil du poste visé, en précisant ceux que vous avez l'intention de présenter à l'audition (**3 publications marquantes**) ;
- **Un exemplaire de chacun des travaux, ouvrages, articles et réalisations** mentionnés dans la présentation analytique et destinés à l'audition (**3 publications marquantes**) ;
- **Une lettre de candidature*** avec une présentation des projets de recherche que vous entendez mener ;
- **Deux syllabus de cours* correspondant aux besoins mentionnés ci-dessus** qui pourraient être enseignés l'un à destination d'étudiants du collège universitaire, l'autre à destination d'étudiants en Master ;
- Si possible, les **évaluations des enseignements dispensés***.
- Le cas échéant, les candidats séparés pour des raisons professionnelles de leur conjoint souhaitant solliciter le bénéfice des dispositions de l'article 9-3 du décret du 6 juin 1984 susvisé joignent les pièces justificatives permettant l'examen de leur situation.

*Ces documents pourront notamment être ajoutés à la suite de la présentation analytique du candidat pour le dépôt du dossier dans Odysée.

Les documents administratifs ainsi que le rapport de soutenance rédigés en tout ou partie en langue étrangère sont accompagnés d'une traduction en langue française dont le candidat atteste la conformité sur l'honneur. La traduction de la présentation analytique ainsi que des travaux, ouvrages, articles et réalisations est facultative.

Les candidatures seront examinées par le Comité de sélection **la semaine du 7 septembre 2026**.

Les personnes candidates présélectionnées seront invitées à présenter leurs travaux de recherche lors d'un *Job Talk* à Sciences Po **la semaine du 28 septembre 2026** devant la communauté académique.

La prise de fonctions du poste est prévue le **1^{er} novembre 2026**.

ENGAGEMENT POUR L'ÉGALITÉ

Sciences Po est un employeur garantissant l'égalité des chances et s'engage à assurer une représentation équilibrée des genres, des zones géographiques et des minorités. Les candidatures féminines sont particulièrement encouragées.

UNITÉ DE RATTACHEMENT - CONTACTS

École de droit de Sciences Po

<https://www.sciencespo.fr/ecole-droit/fr/>

L'École de droit de Sciences Po a pour objectif la formation de juristes de très haut niveau susceptibles de s'adapter et de progresser dans un univers professionnel en évolution constante, en s'appuyant sur une communauté académique vivante et un réseau d'excellence international.

Son ambition : relever le défi de former nos étudiants par une méthode pédagogique interactive et propre à développer l'esprit critique, et leur permettre de rejoindre le barreau, l'entreprise, les organes de régulation de l'économie ou la magistrature.

Président.e du comité de sélection

Julie Klein, Doyenne de l'École de droit de Sciences Po

julie.klein@sciencespo.fr

Contact administratif

Zina Osmani

zina.osmani@sciencespo.fr

Sciences Po est une institution d'enseignement supérieur et de recherche en sciences humaines et sociales. Sa communauté scientifique permanente - 280 professeurs et chercheurs – est structurée en 12 entités solides et reconnues au plan international (dont 6 unités mixtes avec le CNRS et 3 équipes d'accueil) et réparties en 5 départements disciplinaires.